## Accueil du matin et du soir

(https://ville-cachan.fr/accueil-du-matin-et-du-soir/)

## L'accueil du matin

Pour les élèves de maternelle et d'élémentaire, un accueil est organisé de 7h30 à 8h30, dans les locaux de l'accueil de loisirs maternel.

Ce temps d'accueil est propice à une entrée en douceur dans l'espace collectif.

L'inscription préalable n'est pas nécessaire.

## L'accueil du soir (maternelle)

Dans les écoles maternelles, un accueil est organisé de 16h30 à 18h30 après l'école. Les enfants prennent un goûter, fourni par la Ville.

À partir de 17h, les familles peuvent récupérer les enfants à l'heure qui leur convient jusqu'à 18h30.

## **Service Enfance** +33 1 49 69 61 02 serviceenfance@ville-cachan.fr



**Dominique Lanoë**8e adjoint
Vie scolaire, activités périscolaires et

alimentation durable +33 1 49 69 69 69 secretariat.elus@ville-cachan.fr